

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et  
de la santé

ARRÊTÉ du 11 SEPTEMBRE 2018

Modifiant l'arrêté du 16 février 2016 nommant  
les élèves attachés d'administration hospitalière  
à l'Ecole des hautes études en santé publique

NOR :

Le Ministre des solidarités et de la santé,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière ;

VU le décret n°2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique ;

VU le décret n°2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre National de Gestion ;

VU le décret n°2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2018-507 du 21 juin 2018 relatif au classement indiciaire applicable au corps des attachés d'administration hospitalière ;

VU l'arrêté du 30 décembre 2011 fixant le contenu et les modalités du cycle de formations des élèves attachés d'administration hospitalière ainsi que son évaluation ;

VU l'arrêté du 16 février 2016 modifié portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'Ecole des hautes études en santé publique ;

VU l'arrêté du 21 juin 2018 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux membres du corps des attachés d'administration hospitalière ;

ARRÊTE

Article 1

Pour tenir compte de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique au bénéfice des membres relevant du corps des attachés d'administration hospitalière, l'arrêté du 16 février 2016 modifié portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'Ecole des hautes études en santé publique est modifié.

## Article 2

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachées d'administration hospitalière nommées à l'Ecole des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérées à compter de cette même date sur la base de l'indice brut : 379, est modifiée :

M. Jadir ALOUANE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Clément ARLOT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Jérôme BLOCHER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Clara BOISSAVI					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Julie BOYER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

Mme Florence BRACQUART					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Edouard BUZENAC					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Philippe CAPILLAIRE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Elodie CORONA					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Coralie DE JAHAM					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Thibault DELENEUVILLE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

Mme Marine DESVIGNES					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Quentin FRANCIA					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Sébastien GRÉGOIRE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Sacha HAMON					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Pauline HAVAS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Joyce KHEDNAH					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1 <sup>er</sup> échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

Mme Florentine MASSÉ					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Pauline MICHEL					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
M. Damien MITRAM					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Aude MOLLER-GRASSER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Clémentine MONDIN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Lucile MONTAGNIER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

Mme Marion MONTERRAT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Bérénice MOUNAUD					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Raphaëlle PERRIGAUD					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Anouk PERRO					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Eugénie REYNE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Stéphanie RINCOURT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

Mme Laurine ROBLOT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Marion THOURAULT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Camille TOUFFET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Marion TUDOR					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Floryse VERHEYDEN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434
Mme Nadège VILMUS-HOARAU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Echelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379	1er échelon	rang du 01/01/2016	IB : 379
			1er échelon	rang du 01/01/2017 ancienneté conservée : 1 an	IB : 434

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017**, les personnes ci-dessus désignées seront placées au 2<sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché IB : 457

Article 3

La directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées de l'exécution du présent arrêté au *Bulletin officiel* du ministère des solidarités et de la santé et mis en ligne sur le site *Internet* du Centre national de gestion

Fait-le 11 Septembre 2018

Pour la ministre et par délégation,  
Pour la directrice générale de l'offre de soins,  
La Cheffe de service

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphanie DECOOPMANN', written over the printed name below.

Stéphanie DECOOPMANN